

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
DE
CHEMINOT †
MOSELLE
57420



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Jeudi 22 JANVIER 2015 A 20 h**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEMINOT (Moselle)**

Présents : BARTHEL Gérald, COLIN Sébastien, HENOT François, KALIS Lionel, LORRAIN Michel, MATHIEU Isabelle, RENAUD Christophe, ROBIN Richard, GENIN Arnaud, VINCENT Maria, , BRASTEL Fabienne et PERRIN Yves

Absent excusé : VINCKEL Marie-Claire, SPIQUEL Sylvie

Date de convocation : 13.01.2015

Délibération n°1 – Affiliation auprès du Centre de Remboursement des Chèques Emploi Service :

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, demande l'affiliation de la commune auprès du Centre de Remboursement des Chèques Emploi Service Universel.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents y afférent, et accepte l'encaissement du Chèque Emploi Service Universel comme moyen de paiement auprès du Trésor Public de Verny.

Vote à l'unanimité.

Délibération n°2 – Délégué au SMASA :

Après la démission du Conseil Municipal de monsieur Gilbert MORHAIN, délégué titulaire au SMASA, le Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de nommer comme nouveau titulaire : Monsieur Michel LORRAIN avec pour suppléant : Monsieur Yves PERRIN.

La nouvelle délégation au SMASA se compose désormais comme suit :

- délégués titulaires : M. Michel LORRAIN et M. Gérald BARTHEL
- délégués suppléants : M. Christophe RENAUD et M. Yves PERRIN

Vote à l'unanimité.

Délibération n°3 – Contrat de maintenance des chaudières des bâtiments communaux :

Le Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide de confier l'entretien des chaudières des divers bâtiments communaux à l'entreprise Thouvenin sise 566 avenue Belle Fontaine – 57155 MARLY

Le contrat est conclu pour une durée de 1 an pour un montant de 1 412.49 € TTC.

10 voix pour et 4 voix contre.

Délibération n°4 – Contrôles techniques des bâtiments communaux :

Le Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide de confier les contrôles techniques de l'ensemble des bâtiments communaux à l'entreprise DEKRA sise ZA de Tournebride – 57160 MOULINS LES METZ

Le contrat est conclu pour une durée de 3 ans pour un montant de 1 230 € HT.

Vote à l'unanimité.

Délibération n°5 – Ouverture d'une ligne de trésorerie :

Après l'exposé du Maire le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer tous les documents concernant le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour une somme de 200 000 euros à compter du 23.01.2015.

Vote à l'unanimité.

Délibération n°6 – Demande de subvention parlementaire pour le remplacement des volets du Centre Socio Culturel :

Pour donner suite au courrier reçu de la part du Sénateur de la Moselle en date du 28 novembre dernier, et après l'exposé du Maire le Conseil Municipal précise qu'il sollicite une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire du Sénateur Jean Pierre Masseret dans le cadre du remplacement des volets du Centre Socio Culturel, dont le montant des travaux s'élève à 5 137 € HT (montant à réactualiser car devis de mai 2014).

Vote à l'unanimité.

Délibération n°7 – Prime de naissance :

Après l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décide de maintenir la prime de naissance qui avait été fixée à 80 € à compter du 1^{er} janvier 2009. (délibération du 29.01.2009)

**8 voix pour le maintien
4 voix contre le maintien
2 abstentions**

NOMS	Prénoms	Fonctions	Signatures
BARTHEL	Gérald	3ème adjoint	
BRASTEL	Fabienne	Conseillère	
COLIN	Sébastien	Conseiller	
GENIN	Arnaud	Conseiller	
HENOT	François	Maire	
KALIS	Lionel	Conseiller	
LORRAIN	Michel	Conseiller	
MATHIEU	Isabelle	Conseillère	
PERRIN	Yves	Conseiller	
RENAUD	Christophe	1er adjoint	
ROBIN	Richard	Conseiller	
SPIQUEL	Sylvie	2ème adjoint	Excusée
VINCENT	Maria	Conseillère	
VINCKEL	Marie Claire	Conseillère	Excusée